

---

**Sont présents :**

**DIRECTION et DIRECTIONS ADJOINTES**

M. Yves Legault, directeur général  
M. Diego Bourjeily. Adjoint à la 1<sup>er</sup> sec.  
M. Francis Côté adj. Adjoint à la 3<sup>e</sup> sec.

**PARENTS**

Voir pages jointes

**ENSEIGNANTS**

Mme Roxanne-Alexandra Morin

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le quorum est respecté, nous procédons à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 14.

La présidente, Mme Véronique Guénette, présente les personnes qui l'accompagnent et procède aux remerciements. Elle précise les consignes pour le déroulement de la soirée en mode virtuel.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour. La présidente demande si le tout convient aux parents présents. Aucun commentaire.

→ Adoption à l'unanimité

**3. Lecture et adoption procès-verbal de l'AGA 2019**

Lecture du PV de l'AGA de l'an dernier. La présidente demande si le tout convient. Il n'y a aucun changement ni question.

→ Adoption à l'unanimité

**4. Mot de la direction générale du Collège**

Monsieur Legault présente le rôle et la mission de l'Association des parents. Il fait la lecture des buts de l'Association tel que précisés dans les statuts et règlements (point 4). L'Association est administrée par le comité de parents. Dans une école privée, le comité de parents est consultatif, c'est une relation d'échange et de partage, il n'y a pas de décisions qui se prennent concernant la gouvernance du Collège.

**5. Rapport des activités 2019-2020**

Madame Bibeau présente le plan d'action du comité ainsi que les projets réalisés en 2019-2020 à l'aide de la contribution financière des parents. En 2019-2020, le plan d'action comportait deux volets, un volet « projets » et un volet « conférence aux parents ».

**Volet projet :**

Avec le 25\$ de cotisation par famille, le comité se voit soumettre des demandes de projets, soit par un ou des enseignants, soit par des élèves ou par un membre du personnel de l'école. Le sous-comité des projets est alors en charge d'analyser ces demandes. L'an dernier, le comité a utilisé un ou plusieurs des critères suivants afin d'accorder un financement aux projets qui lui ont été présenté :

- ✓ Le projet est pris en charge en tout ou en partie par des élèves
- ✓ Le projet met l'emphase sur la sécurité ou la santé des jeunes
- ✓ Le projet soutient le développement des habiletés sociales ou citoyennes des élèves
- ✓ Le projet favorise le sentiment d'appartenance et le mieux vivre ensemble à l'intérieur du collège
- ✓ Le projet vise la promotion et le développement de l'esprit entrepreneurial
- ✓ Le projet s'adresse à plusieurs élèves ou à plusieurs niveaux

**Volet conférence :**

L'activité prévue en avril 2020 a été annulée en raison de la fermeture de l'établissement. Monsieur Joël Monzé était le conférencier retenu et la soirée prévoyait une dégustation de vin en complément de la conférence.

La présidente précise que pendant toute l'année, aucun sujet n'a été mis à l'écart et le comité a été consulté sur certains sujets de la part de la direction. Ce dernier a aussi joué un rôle important durant le confinement. La présidente a personnellement été consulté à plusieurs reprises et 2 réunions virtuelles ont eu lieu afin que les parents puissent être consultés sur des sujets et des enjeux importants. La présidente présente les membres du comité de l'année 2019-2020 ainsi que leur fonction.

**6. Rapport financier 2019-2020**

Monsieur Arsenault présente le bilan financier 2019-2020. Le budget est composé des sommes retenues sur la facture des parents de l'ordre de 25\$ par famille et des surplus des années antérieures. Le surplus de 28 632 \$ sera ajouté aux cotisations 2020-2021 et constituera le prochain budget. La présidente demande à l'assemblée s'il y a une question.

→ Adoption à l'unanimité

**7. Projet de modification des statuts et règlements du Comité des parents**

Le comité avait l'idée d'apporter de légers changements aux statuts et règlements. Comme la vie nous force à être en mode virtuel, cette ébauche ne s'applique pas dans les conditions exceptionnelles actuelles. C'est pourquoi ce point est annulé, nous laissons le soin au prochain comité de prendre la décision de revoir ou non les règlements de l'association.

**8. Élections des membres du comité 2020-2021**

Le poste en cinquième secondaire est réservé à Mme Véronique Guénette, car en tant que présidente, elle est sur un mandat de deux ans. Elle présidera donc l'élection.

Secrétaire de l'élection : Monsieur Yves Legault

Scrutateurs : Monsieur Diego Bourjeily et Monsieur Francis Côté

Les postes à l'élection sont donc les suivants :

- ✓ Un représentant de la quatrième année :
- ✓ Un représentant de la troisième année :
- ✓ Un représentant de la deuxième année :
- ✓ Un représentant de la première année :
- ✓ Trois représentants sans désignation de niveau :

Présentation d'une minute par personne d'un même niveau, puis vote secret.

**Parents ÉLUS:**

- Représentante secondaire 5 : Mme Véronique Guénette
- Représentante secondaire 4 : Mme Valérie Dorais
- Représentante secondaire 3 : Mme Marie-Josée Jarry
- Représentante secondaire 2 : Mme Geneviève Lacroix
- Représentante secondaire 1 : Mme Aude Chevalier-Dailly
- Représentants sans désignation de niveau (3) : Mme Chantal Bibeau, M. Denis Arsenault et Mme Caroline Delisle.

La présidente remercie l'assemblée pour ce vote et félicite les élus.

**9. Période de questions**

Un parent se demande où retrouver l'information concernant les membres, leur rôle et fonction. Le parent est dirigé vers le site internet, section destinée aux parents.

**10. Clôture de l'assemblée**

Levée de la réunion à 19h58